

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22007 - 81ÈME ANNÉE

Impact du prochain accord de partenariat économique entre Madagascar et l'Union européenne

Élections communales : pourquoi les candidats évitent-ils le débat sur l'avenir économique de La Réunion ?



À quelques semaines des élections communales, un silence inquiétant domine à La Réunion. Quel candidat n'aborde-t-il les conséquences de l'accord de partenariat économique entre Madagascar et l'Union européenne. Pourtant, cet accord menace directement l'emploi et l'avenir productif de l'île. Pourquoi ce silence ? Et jusqu'à quand les Réunionnais seront-ils tenus à l'écart des décisions qui engagent leur avenir ?

mois prochain exerceront leur mandat pendant six ans, précisément au moment où cet accord produira ses effets les plus profonds sur l'économie réunionnaise.

Traité de libre-échange : ouverture totale de La Réunion à la concurrence

À l'approche d'un scrutin communal, une question essentielle reste absente des débats publics : celle des conséquences de l'accord de partenariat économique (APE) entre Madagascar et l'Union européenne. Pourtant, les élus qui sortiront des urnes le

Un APE n'est pas un simple accord de coopération. Il s'agit d'un traité de libre-échange qui organise l'ouverture des marchés entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Son principe est clair : supprimer progressivement les protections

douanières, faciliter la circulation des capitaux et permettre aux entreprises d'investir, produire et vendre sans obstacles. L'Union européenne ouvre son marché, mais en contrepartie, les pays signataires doivent ouvrir largement le leur aux intérêts économiques européens.

Dans ce contexte, Madagascar devient une cible privilégiée pour les stratégies de délocalisation. Avec des salaires extrêmement bas, le pays offre aux grandes entreprises la possibilité de produire à moindre coût. Ces biens et services pourront ensuite être vendus librement et à prix d'or, notamment à La Réunion, sans mécanismes de protection pour l'économie locale.

Cette orientation a été confirmée lors de la rencontre du 24 février 2026 entre Emmanuel Macron et Michaël Randrianirina. L'accent a été mis sur les investissements privés et sur le rôle du patronat dans le développement des échanges. Mais à aucun moment la question de la protection de l'économie réunionnaise ni celle du co-développement régional n'ont été placées au cœur des priorités.

La Réunion bientôt terre de consommation sans production ?

Pour La Réunion, les conséquences pourraient être dramatiques. Chaque délocalisation signifie la disparition d'emplois locaux. Chaque activité transférée affaiblit un peu plus la capacité de production de l'île. Progressivement, La Réunion risque d'être réduite au rôle de simple terre de consommation, dépendant de productions réalisées ailleurs, sans maîtrise de son propre développement.

Omerta à La Réunion

Et pourtant, dans cette campagne électorale, ce sujet est ignoré. Aucun débat public, aucune proposition structurée, aucune stratégie claire pour défendre l'emploi local et soutenir le tissu productif. Ce silence pose une question fondamentale : les intérêts

des Réunionnais sont-ils réellement défendus ? Car il ne s'agit pas seulement d'économie. Il s'agit de dignité, de souveraineté et d'avenir. Une société qui ne produit plus dépend entièrement des décisions prises ailleurs. Elle devient vulnérable, fragile, incapable de garantir un avenir à sa jeunesse.

L'alternative au sous-développement de La Réunion : rassembler pour le co-développement

Face à cette menace, une autre voie est possible : celle du co-développement. La Réunion et Madagascar ne doivent pas être placés en concurrence, mais engagés dans une coopération équilibrée, fondée sur la complémentarité et le respect mutuel. Le développement de l'un ne doit pas se faire au détriment de l'autre.

Cela suppose des choix politiques courageux : soutenir la production locale, protéger les filières stratégiques, investir dans les compétences et construire des partenariats régionaux équitables.

Les Réunionnais ont le droit de savoir, de comprendre et de choisir

Les élections communales ne doivent pas être réduites à des enjeux secondaires. Elles doivent être l'occasion d'un véritable débat sur l'avenir économique de l'île. Les Réunionnais ont le droit de savoir, le droit de comprendre et le droit de choisir.

Plus que jamais, le moment est venu de briser le silence. Le moment est venu de se rassembler pour défendre l'intérêt collectif. Le moment est venu de faire entendre la voix des Réunionnais, pour que La Réunion reste une terre de production, de travail et de dignité, et non un territoire sacrifié aux logiques du profit.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Municipales 2026 à La Réunion

Section PCR du Port : « Les cadeaux électoralistes du maire du Port »



Communiqué de la section PCR du Port exposant des faits dont le candidat Jean-Yves Langenier a eu connaissance le 25 février 2026, et dont la légalité est suspecte.

On a appris hier (25 février 2026 — NDLR) que la mairie a convoqué, par téléphone, 7 familles occupant des logements très sociaux pour une réunion. L'objet de cette convocation : l'acquisition de leur logement.

Certaines de ces familles attendaient d'être convoquées à cet effet depuis 12 ans pour devenir propriétaires de leur logement.

Ces familles avaient le tort de ne pas être des partisans du maire et elles ont subi l'arbitraire du maire. Mais voici qu'à quelques jours d'un scrutin semble-t-il crucial pour l'actuelle municipalité on assiste à ce revirement total de la position du maire.

Mais ce n'est pas tout. Un certain nombre d'employés municipaux se voient miroiter une possible titularisation..... après les élections ! La peur de

perdre les élections municipales semble rendre tous certains "responsables" de l'actuelle équipe municipale. Ces manœuvres basement électoralistes ne nous étonnent guère. Ils ont montré amplement leur manque de valeurs morales et le peu de cas qu'ils font de l'honnêteté.

Mais est-ce que tout cela est bien légal ?

Pour nous en assurer, nous allons interpeller la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques.

La section PCR Le Port

Oté

La politik dann tan lontan ? In n'afèr sèryé pa in folklor

Dopi inn-dé zour i parl la politik lontan dsi in radio. Mwin la ékoute in pé é biensir mwin par lo voyaz dann nout listoir é pa déssu antann demoune kozé. A travèr bann ka individyèl i apèrsoi bien la Rényon lété pa ditou in péi d'libèrté é d'égalité. Mé sak lé klèr é sak lé vizé lété sak téi marsh pou nout parti kominiss.

Bann léktèr nout zoinal « témoignages, » pou ban z'anssien — i koné koman la vi politik mèm la vi toukour lété dirijé kont nout parti kominiss épi tout sak téi suiv ali. Par kont bann zélèktèr d'droite viktime nout parti-d'après lo moune i témoign-lété bien rar.

Dann tan-la nou téi viv dann in diktatir anti-kominiss é toute bann kor sossyal téi partissip sak ni pé apèl shass bann sorssyèr : kissoi la préfèktir, kissoi konsèye zénéral, kissoi ankor bann komine dann tan l'avé pwin in sèl méri kominiss, kissoi ankor l'égliz katolik, lo patrona... la réprèssion téi sévi in pé partou dann nout sossyété pou lé grann shoz konm pou bann pti zafèr.

Biensir lé bien difissil anparl toussala dann mon bann pti modékri mé mi kroï pa sé pou sa k'i fo éfass lo kayé bann soufranss nout pèp la sibi o nom d'sa la éspass dann tan lontan. Biensir i pé va anparl folklore mé sakla sibi i oi pa sa konmsa é sèryèzman mi panss ziska zordi néna dé famiye lé ankor tromatizé par la pèryode réprèssion milti form.

Sirtou ké bann zaktèr la réprèssion, zot la pa konète in sor parèye sète bann kominiss la konète é la zistiss la zamé parti shèrch azot landroi zot lété. Folklore ? Non kékshoz bien tromartizan pou nout pèp.

A bon antandèr salu !

Justin